



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis
Vice-président de l'Agglomération du Val d'Orge

Le 24 avril 2012

Gens du voyage

Nous ne céderons rien !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche 22 avril 2012 plus de 80 caravanes se sont installées de force sur le terrain dit de la botte des Chaqueux, dégradant des équipements qui avaient été mis en place pour assurer aux riverains plus de tranquillité et lutter notamment contre la présence des quads qui souvent fréquentent illégalement cet espace.

Dès que nous avons été prévenus, les élus se sont rendus sur place à vos côtés afin d'empêcher cette installation.

J'ai aussitôt pris contact avec la Préfecture afin que cette dernière intervienne et demande un renfort des effectifs de gendarmerie qui aurait permis de procéder à l'expulsion immédiate des caravanes.

Toutefois, compte tenu de la mobilisation des services de la Préfecture sur l'élection présidentielle, par manque d'effectifs, les forces de l'ordre ont eu pour consigne de les laisser s'installer. Le soir même je mandatais une entreprise de sécurité afin que la tranquillité dans la rue des Petits-Champs et la rue du Bois-des-Chaqueux soit assurée.

La municipalité, ainsi qu'une élue qui a été bousculée par une voiture, ont déposé plainte dès lundi 23 avril et l'avocat de la ville a été saisi du dossier afin qu'une procédure d'expulsion soit entamée sans perdre un instant. Sur place, j'ai moi-même constaté que les forces de l'ordre et nombre d'entre vous avaient été victimes de menaces, d'insultes, d'intimidations ou de dégradations sur des véhicules personnels. Comme les élu-e-s, je vous invite à déposer plainte le plus rapidement possible auprès de la gendarmerie et à me faire parvenir une copie de vos plaintes afin que je les joigne à la procédure que nous avons engagée.

Je puis vous assurer de ma détermination à agir afin que l'issue de la décision de Justice soit rendue le plus rapidement possible et à faire de nouveaux aménagements afin que les intrusions sauvages sur notre ville ne soient plus possibles.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'assurance de mon profond dévouement.